

● **Nature de l'action**

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

● **Personnel concerné**

Employeurs et dirigeants, responsables chargés de la sécurité, toute personne intéressée par l'analyse des risques professionnels.

● **Pré-requis**

Aucun.

● **But professionnel**

Être sensibilisé à la méthodologie, aux outils de l'analyse des risques et à la formalisation des résultats dans le document unique de prévention des risques.

● **Objectifs pédagogiques**

Être capable :

- Identifier et évaluer les risques professionnels de son entreprise (document unique),
- Faire évoluer son document unique en tenant compte des nouvelles exigences en santé sécurité,
- Savoir décliner le plan d'actions de prévention.

L'objectif de la formation n'est pas de produire le document unique de prévention des risques, mais de comprendre la méthode qui permet de créer ou de mettre à jour ce document.

● **Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques et échanges d'expériences.
- Cours PowerPoint

Documentation : un support de cours est remis aux stagiaires.

● **Modalités et délais d'accès**

Modalités d'accès : Entretien téléphonique et/ou rendez-vous physique

Estimation du délai d'accès : de 7 jours à 1 mois.

● **Mode d'évaluation**

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

● **Sanction de la formation**

- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et d'un certificat de compétences.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation permettant la validation d'une certification

● **Durée**

2 jours, soit 14 heures.

PROGRAMME

GENERALITES

Les principes de base de la prévention

LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE EN SANTE SECURITE AU TRAVAIL (SST)

- Loi 91-1414 du 31 déc. 1991 et décret 2001-1016 du 5 nov. 2001,
- Les nouvelles exigences en SST : le plan santé travail 2010-2014, les cotisations AT et MP,
- Les enjeux actuels : la santé mentale (stress, harcèlement, violence), les TMS, la pénibilité, les risques atypiques (génération Y),
- Les responsabilités de chacun,
- L'évolution de la jurisprudence et ses conséquences : renforcement de l'obligation des résultats, l'obligation sécurité du salarié, les expertises CHSCT.

METHODOLOGIE DE L'ANALYSE DES RISQUES

- La démarche et les outils,
- Les facteurs de réussite,
- L'identification et la hiérarchisation des risques,
- Les mesures de prévention.

MISE A JOUR DU DOCUMENT UNIQUE

- Intégration des risques liés à la santé au travail,
- Appliquer les techniques d'évaluations spécifiques aux « nouveaux risques sensibles » : risques psychosociaux, TMS,...
- Prise en compte de l'accidentologie,
- Mise à jour en cas de nouvelle organisation ou de changement,
- L'implication des salariés dans l'analyse des risques.

ETUDE DE CAS CONCRETS

- Analyse de situations de travail,
- Identification de situations dangereuses,
- Etude de risques,
- Priorisation des mesures de prévention et suivi.

○ **Accessibilité aux personnes handicapées**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap

○ **Contact**

Cynthia PEBOSCQ au 07 57 10 15 23

Cynthia.peboscq@asfo.fr